



OBLIGATIONS :

Décret 2004-924 du 1^{er} Septembre 2004 relatif à l'utilisation d'équipements de travail pour les travaux temporaires en hauteur : « Les travailleurs doivent recevoir une formation correspondant aux opérations envisagées et procédures de sauvetage si nécessaire ».

D.93-40 et 41 et R.4323-104 à 106 « Le chef d'établissement doit faire bénéficier les travailleurs qui doivent utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant un entraînement au port de ces équipements.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS :

- Toute personne amenée à réaliser ou diriger même occasionnellement des travaux en hauteur et à utiliser un harnais de sécurité, échelle, ligne de vie, PIRL, échafaudage...
- Aptitude médicale aux travaux en hauteur.

OBJECTIFS :

- Sensibiliser et analyser les risques liés aux travaux en hauteur.
- Connaître et respecter la réglementation concernant les travaux temporaires en hauteur.
- Acquérir la maîtrise de l'utilisation du harnais en respectant les règles de sécurité et de conformité.

CONTENU :

Théorie

Définition du travail en hauteur

- ✓ La réglementation,
- ✓ Les divers dispositifs de travaux en hauteur (PIRL, PEMP, échafaudages, échelles, ligne de vie, ...)
- ✓ Les risques des travaux en hauteur et leurs conséquences :
 - Travaux superposés,
 - Vertiges,
 - Chutes.
- ✓ Les moyens de prévention.

Les moyens de protection

- ✓ Le harnais de sécurité
- ✓ Les dispositifs de sécurisation :
 - Longes et absorbeurs,
 - Systèmes anti-chutes,
 - Connecteurs et poulies,
 - Différences entre cordes, sangles, drisses, ...
 - Points d'ancrages.
 - Utilisation d'échafaudages
- ✓ Les dispositifs de déplacement :
 - Lignes de vie,
 - Coulisseaux,

- Double longes,
- Ancrages mobiles.

- ✓ Sensibilisation à la sécurisation et à la désuspension (découverte de matériel spécifique).

Critères d'utilisation et de réforme

- ✓ Vérification réglementaire,
- ✓ Contrôle visuel avant et après utilisation,
- ✓ Réglage du harnais,
- ✓ Critères et limites d'utilisation (mise au rebut).
- ✓ Facteurs de chutes et tirants d'air.

Pratique

- ✓ Les points théoriques sont ensuite mis en œuvre par le biais de la pratique :
 - Mise en place et réglage du harnais
 - Utilisation d'échafaudage et PIRL,
 - Déplacement à la double longe sur une structure de charpente,
 - Mise en place et utilisation d'une ligne de vie,
 - Mise en place, dressage, sécurisation et utilisation d'une échelle à coulisse.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Cette formation alterne la théorie et la pratique. À l'aide d'un programme informatisé sous vidéo projection, l'animateur orientera le cours sur les besoins spécifiques des stagiaires.

LE + DE FØ-SEC-CH :

En tant qu'experts, nous sommes à même de vous aider quant au choix des harnais, longes, dispositifs d'accrochages...



La formation est proposée en inter ou en intra entreprise

REMARQUES :

- Avant d'acheter du matériel, nous vous conseillons vivement de prendre contact avec nous pour définir exactement le matériel en fonction de vos besoins.
- Option : Formation à la sécurisation et à la désuspension (obligatoire si secours non présents).

1 à 2 jours

Pour tous renseignements,
Inscriptions, formations intra
ou formations sur mesure

FØ-SEC-CH S.A.R.L.
79, Route de Germignan – 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC
Tél. : 05.56.08.49.87 - Fax : 05.56.08.55.53
Courriel : fosecch@gmail.com